

Chapitre 22 : En tant qu'enseignant ainsi qu'él (1969 – 1970 environ : 32- 37 ans)

Reportage de la NHK (télévision japonaise) sur Aoulef

Suivant la proposition de M. Kobori, la chaîne nationale NHK m'a choisi comme conseiller pour le reportage sur les foggaras et la région d'Aoulef. Le tournage a duré plus d'une semaine.

Après la publication du livre de M. Kobori, Professeur de Géographie à l'Université de Tokyo, sur Aoulef et plus particulièrement sur la foggara, la télévision NHK a été motivée de faire un film sur ce système d'irrigation. Je me rappelais bien que M. Kobori était venu pour la première fois à Aoulef en octobre 1961. Il avait consacré une quinzaine de jours au profit de ses études sur le système de la foggara. En 1969 NHK en collaboration avec la télévision algérienne a fait un reportage sur Aoulef et a diffusé le film en Algérie et au Japon simultanément. L'équipe de tournage se composait de quatre techniciens cinéastes, de plusieurs journalistes et d'un diplomate. Je me souviens de deux noms MM Tamaï et Miyagi. Ils me recevraient au Japon en 1991. La télévision algérienne a mis à la disposition de cette équipe, deux véhicules. Un film de quarante cinq minutes englobait la ville d'Aoulef, la vie quotidienne, le folklore, la foggara et la palmeraie. Quant à la foggara, il présentait le mesurage de l'eau de foggara par des appareils pittoresques «chegfa» et le calcul par le nombre complexe dont l'unité de base «le quarat» aussi que le curage à l'intérieur. Ils ont aussi filmé les différentes cuisines locales et le pilage des dattes. Ce qui les a le plus surpris, c'était le travail collectif de désensablement par le rythme d'entrain du tam tam. En ce qui concernait le folklore, la danse du bâton «Lamhadra» à l'origine de «Darani» qui était importée du Maroc par les anciens esclaves. Ils ont aussi pris la photo panoramique sur la ville entière d'Aoulef qui plus tard serait affichée sur le portail principal de l'Université de Tokyo, m'a raconté M. Kobori.

Élection de l'Assemblée populaire départementale

Revenons à mes activités personnelles, les charges s'accumulaient. Deux semaines après, la nomination en tant que gestionnaire de toutes les cantines scolaires de la commune m'est tombée sur la tête. La circonscription

contenait huit établissements. Certaines écoles se trouvaient à plus de 45 km du centre de la ville. Cette activité m'imposait un déplacement hebdomadaire pour assurer l'approvisionnement et l'inspection périodique. Avec la gentillesse et la solidarité, les collègues des autres établissements m'accordaient une aide. Ils ont consenti à consacrer deux heures par semaine au profit de la cantine scolaire. Mais mes charges se sont encore accrues. J'ai été élu président du Croissant rouge local ainsi que secrétaire du syndicat d'initiative pour le tourisme. Avec le temps, dès que mes collègues devenaient expérimentés, j'ai nommé dans chaque institution un jeune adjoint et lui demandais de me remplacer en cas de nécessité.

En fin de l'année scolaire 1968 / 69, je me suis rendu dans le nord pour y passer quelques jours de vacances. Comme j'étais membre des jeunesses du parti FLN et comme on me considérait comme jeune militant encore propre et dépourvue d'égoïsme, j'ai été choisi en mon absence comme candidat aux élections de l'Assemblée Populaire Wilayale. Au cours d'une réunion englobant une grande foule d'habitants sur la place d'Aoulef, mon père a contesté et essayé d'annuler l'enregistrement comme candidat. Le colonel Zerguini qui présidait cette réunion a refusé sa contestation.

- Dans notre constitution révolutionnaire, il n'y a ni père ni fils, a dit le colonel. L'Algérie avant tout. Nous sommes tous fils de notre mère Algérie ! Vive l'Algérie !

Les auditeurs ont applaudi et répété «vive l'Algérie, vive l'Algérie... !»

- Si le FLN désigne un citoyen pour le faire travailler au sein de la nation, a continué le colonel, il n'a rien à dire. Si malgré tout, il tourne son dos, il est considéré comme un rouage paralysé et inutile dans la société.

Mon père n'a pu rien dire de plus devant l'allocution incendiaire et s'est résigné à accepter.

- Nous sommes tous militants au service de la nation, a répété le colonel encore une fois.

Cette expression a suscité l'applaudissement de la foule qui ne cessait jamais.

Les élections se sont déroulées en mon absence. J'ai lu le résultat positif dans le journal. Obligé d'interrompre mes vacances dans le nord, je suis rentré à Aoulef. Dès mon arrivée, j'ai reçu un télégramme à la mairie m'invitant à rejoindre immédiatement In-Salah, puis Ouargla en vue de

participer à la première réunion de l'Assemblée Populaire de la Wilaya des Oasis. Voici les photos des candidats de la circonscription d'In-Salah.



En présence des hautes personnalités MM le Colonel de la Région d'Ouargla, le Commissaire de la direction départementale du FLN et de tous les exécutifs administratifs, M. le Wali a présidé la première séance pour constituer le conseil d'administration de l'Assemblée. M. Djaghab Othman a été choisi président. Le mandat des élus était de cinq ans, 1969 - 1974.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que certains propriétaires ont enlevé des petits fellahs de l'eau des jardins. Que va faire ce petit agriculteur qui, depuis des années, avait payé régulièrement le prix de location à son créancier et comment va-t-il maintenir son jardin sans eau ? Où est l'éveil de l'Assemblée Populaire élargie ?

Pourriez-vous intervenir auprès des autorités locales pour que toutes les tentatives de ce genre soient immédiatement arrêtées ?

Veillez agréer, Monsieur le Chef de Daïra, mes respectueuses Salutations

Aoulef le: 18 mai 1972

Signé: HAMADI

Dès réception de ma lettre, le chef de la Daïra d'In-Salah a rejoint Aoulef. Il a tenu une réunion en présence du Président de l'Assemblée Populaire Communale, le Chef de la Kasma du FLN et moi-même. Cette personnalité a ordonné l'annulation de tout acte qui touchait et perturbait l'application de la réforme agricole. Le maire a supposé que cette personnalité est venue sous mon initiative. Il s'est mis en colère contre moi. Ce bouleversement coïncidait avec la constitution de l'état civil dans l'extrême sud algérien. Un opposant a insisté faisant référence au journal officiel que nul ne pouvait bénéficier de cette réforme s'il n'avait pas deux générations d'ascendants au moins sur la terre nationale. Il a présenté cette loi à l'officier chargé de l'état civil disant «de nombreux noirs travaillant dans la palmeraie ne méritent pas la nationalité algérienne et ils ne peuvent donc en bénéficier.» L'administrateur précité a accepté son raisonnement et a retiré les cartes d'inscription à l'état civil à tous ceux qui étaient descendants d'esclaves dont le nombre dépassaient des milliers. Je me suis rendu à Ouargla pour informer le wali et le président de l'Assemblée Populaire wilayale de cette ségrégation. Une décision ferme a été prise immédiatement pour nous remettre la carte d'identité nationale. Cette polémique allait désormais fermenter en plus de trente-trois ans, une haine entre les anciens maîtres et les anciens esclaves qui étaient devenus « harrathines ». Trente-trois ans après, cette ségrégation se renouvellerait.

Cette fois-ci, le désaccord a été amorcé par l'intermédiaire d'un journaliste de passage à Aoulef. Il ne laissait rien échapper et a découvert que dans cette région d'extrême sud algérien le racisme entre les blancs et les noirs existait encore. Cette discrimination était bien symbolisée par la distinction des mosquées. Dans son écrit au journal EL-Khabar, il disait: «les blancs ont leurs mosquées et les harrathines les leurs.» Au cours d'une interview au domicile de Cheikh Bay, lui et son fils Abdelkader ont déclaré que les noirs, descendant des falasha avaient arraché des fortunes des blancs. Leur imprudente parole a revivifié une friction entre les deux communautés. Née au Tidikelt, l'onde de la haine s'est propagée en régions voisines, Touat, Timi, Tsabit, Gourara et le Hoggar. Cet événement a poussé beaucoup de gens à écrire dans les journaux pour critiquer ce nuisible article qui risquait de réveiller un conflit dormant et qui cherchait la moindre étincelle à provoquer l'explosion.

M. Cheikh Bay et son fils ont nié leurs paroles et ont insisté que le journaliste les avait déformés. Mais ce qu'il a écrit dans le journal a bien été réel. Il possédait même un enregistrement. Quant à moi, le journaliste a rapporté exactement tel qu'il était ni plus ni moins. Il m'a aussi rencontré et m'a posé la question: «que pensez-vous du racisme qui existe encore dans cette région»? Ma réponse était la suivante: «la France a vécu longtemps ici. Elle a certes aboli l'esclavage, mais elle voulait laisser cette discrimination survivre car cela leur permettait d'appliquer la politique de diviser pour régner. Mais, nous, descendants d'esclaves, comptons sur l'éducation, seule capable d'éliminer cette inégalité.» Ce journaliste a reproduit exactement ce qui était tombé de mes lèvres sans modifier.

Calomnie : les lettres contrefaites

L'éloge que me faisait certains de mes collègues me faisait croire possible d'admirer un beau sourire au fond d'une rose. Cependant, cela s'est révélé finalement que ce n'était qu'un cadeau empoisonné.

Au début des années 70, encore directeur de l'école primaire des garçons Benbadis à Aoulef, emporté d'un potentiel de motivation, encore jeune, je me donnais à cœur à ma responsabilité. Les inspections strictes et

répétées dans les classes ont déplu certains instituteurs paresseux dépourvus de volonté pour assurer la tâche noble d'enseignant comme il fallait. Plusieurs parmi eux ont subi des sanctions. Les plus féroces ont utilisé leurs habilités pour me calomnier. Le plus méchant a préparé une vengeance avec sa fine ruse maintenant sa haine cachée pendant plus de dix-huit mois.

Il s'est entraîné à imiter mon écriture. Il a projeté d'envoyer la fausse lettre à mes amis pour ternir ma réputation. Il possédait le don de reproduire les styles, les écritures et la mise en page comme j'avais l'habitude de faire. Le lecteur qui ne faisait pas attention ne pouvait distinguer la différence. Quant à la signature ovale contenant une énigme d'écriture illisible remplissant le centre, n'en parlons pas. Pour lui, tout était facile.

Il y a des personnes qui a un don surnaturel et inexplicable. Les uns peuvent reproduire ce qu'elles voient ou entendent de quelqu'un. Les autres peuvent se caractériser en autre personne et imiter les attitudes. L'écriture est une sorte d'art, mais pour de tels surdoués, n'en parlons pas. Rappelons-nous le feu comédien, M. Hassan El-Hassani, ancien Maire de la Commune d'El-Harrache Alger, qui était très doué dans ce domaine. Cette personnalité avait la capacité de copier la voix exacte d'à peu près soixante-dix personnes. Qu'elles soient de femme, d'enfant, d'homme ou même de handicapé mental. Il suffisait pour lui de les entendre une fois. Cet artiste nous a amusés pendant longtemps jouant son rôle de M. Boubagra à la télévision algérienne.

Ce méchant m'a longtemps guetté pour détruire mon honneur et ma respectabilité. J'ai souvent parlé à mes collègues à l'école de mes amis intimes, coopérants français aux cœurs angéliques qui résidaient à Blida. Comme le courrier venait au secrétariat de l'établissement, il a réussi à s'emparer de quelques adresses parmi eux. Il a attendu le bon moment pour leur faire parvenir des fausses lettres d'amour de moi destinées à des filles. Ceux qui étaient bien posés et lucides ont immédiatement décelé le complot. Certains parmi eux m'ont retourné la lettre et questionné ce qui s'était passé. Mais quant à une famille un peu intolérante m'a déclaré une rupture définitive. Je lui ai écrit des fois à ce sujet mais elle ne m'a plus jamais répondu.

Ce n’était qu’après quinze ans que le masque est tombé. Un collègue originaire d’El-Oued m’a révélé la vérité. Le comploteur était un des enseignants à l’école. Pourquoi mon ancien collègue a-t-il avoué la vérité? C’était parce que le fautif a quitté la vie! Mais ma pensée restait confuse. J’avais fait connaître ces coopérants français lors qu’ils étaient venus dans le sud en vacances d’hiver. Ces amis si gentils avaient noué un lien amical avec moi. Ils m’avaient invité à les rejoindre à Blida. Je n’oublie jamais qu’ils m’avaient fait visiter la région touristiques de la Chiffa pendant des jours. Ce lien amical précieux a été coupé à cause de la calomnie piégé par le malfaiteur. S’ils sont encore en vie, je serai heureux de les convaincre à changer leur avis envers moi. Seuls le temps et la patience finissent par révéler la vérité ! On peut tromper le monde pendant un moment. Mais on ne peut pas le faire éternellement ! El Moutanabi dit: « Oua mahma takoun’ limriïn’ min’ khalikatin’ oua in khalaha toukhfa âala annassi touâalami ». C’est-à-dire, on a beau cacher ce qu’on est, le futur découvrira la réalité.